

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT  
DE LA LOIRE

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	18	20

Date d'affichage :  
18 juillet 2013

**Objet de la Délibération :**

**2013-47**

**URBANISME : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR  
L'ARRET DU PROJET DU SCOT SUD LOIRE**

REÇU LE

19 JUIL. 2013

**SUB-PRÉFECTURE DE MONTBRISON**



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de SAVIGNEUX**

**Séance du 11 juillet 2013**

L'an deux mil treize et le onze juillet à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par le Maire conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre GENTIL PERRET, Maire.

**Date de la convocation : 04 juillet 2013**

**PRESENTS:** MM. Pierre GENTIL PERRET, Serge ROLLY, Francine LEFEBVRE, Christian DEVAUX PELIER, Bruno GEROSIER, Daniel PRIVAT, Catherine VIALY, Jean Marc GRANGE, Agnès BOURRIN, Caroline BONNET, Marie DAMAS, Jean-Pierre PRESLES, Alain FAFOURNOUX, Louison DE ROBERT, Michel THOMAS, Guy BONNET, Catherine CHAMPET, Ludovic MORLEVAT.

**ABSENTS EXCUSES :**

Daniel FAYOLLE, pouvoir donné à Christian DEVAUX PELIER  
Chantal THERRAT, pouvoir donné à Francine LEFEBVRE.

**ABSENTS :** Carlos GONCALVES, Pierre HANSEN, Yves FOUGEROUSE.

**Secrétaire de séance :**

Christian DEVAUX PELIER

En date du 6 juin 2013, le comité syndical du syndicat mixte du SCOT Sud Loire a arrêté son nouveau projet de Schéma de cohérence Territoriale. Ce dernier est présenté à l'assemblée par Monsieur le Maire.

Conformément à l'article L 122/8 du code de l'urbanisme, le conseil municipal de Savigneux est invité à donner son avis sur ce nouveau document de planification urbaine.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet de SCOT Sud Loire arrêté par le comité syndical le 6 juin 2013.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Certifié

SAVIGNEUX, le 15 juillet 2013

**Le Maire,**

**Pierre GENTIL PERRET**